DLP 20-10-83249573

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges



Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

BULLETIN TECHNIQUE N° 59
Le 12 octobre 1983
"Grandes cultures" envoi n° 33

COLZA : . Charançon du bourgeon terminal : début du vol confirmé en Lorraine - conseils de traitement
. Tenthrèdes : observées localement

CEREALES : Jaunisse nanisante de l'orge : situation régionale- conditions d'intervention insecticide.

COLZA

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

*** **Situation** :

Le vol a démarré depuis une semaine dans différents secteurs de Lorraine (Plateau de Haye - Sud de la Meuse - Région de METZ). Aucune capture en bac jaune n'a été, jusqu'à présent, enregistrée en Alsace.

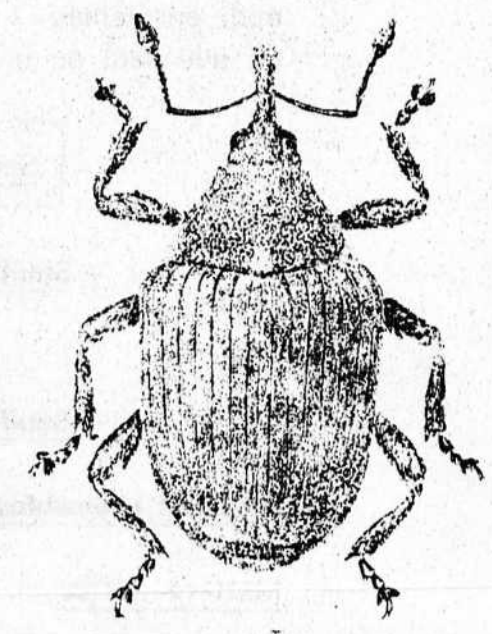
*** **Préconisations** :

Déterminer d'abord si l'insecte est présent sur la parcelle. Seul, le piégeage en cuvette jaune permet de le vérifier (ce charançon de couleur noir-brillant mesure environ 3 mm).

Si la présence du charançon est détectée, il est conseillé de réaliser une intervention insecticide dans les prochains jours (10-15 jours après le début du vol) **dans les situations suivantes :**

. parcelles n'ayant reçu jusqu'à présent aucun traitement insecticide ni au semis - ni en végétation).

. parcelles ayant été traitées contre les altises avec un produit autre qu'un pyréthrinoïde. Les pyréthrinoïdes (cyperméthrine - deltaméthrine - fenvalérate) ont une rémanence d'une vingtaine de jours. Celle des autres produits, nettement plus faible, ne permet pas de contrôler le vol du charançon.



Charançon du bourgeon terminal

. parcelles arrivant en fin de rémanence du carbofuran (CURATER). La rémanence maximum qu'on puisse accorder au CURATER est de 8 semaines. Passé ce délai, il est prudent d'envisager un traitement sur charançons adultes (cela concerne surtout les parcelles semées avant le 20-25 août).

A noter qu'il est primordial d'intervenir contre les charançons adultes, l'efficacité des traitements contre les larves étant très aléatoire.

Produits utilisables : utiliser de préférence un pyréthrinoïde (voir bulletin n° 55 et n° 58 des 5 et 30 septembre).

TENTHREDES DE LA RAVE

Les larves de ces ravageurs (grosses chenilles noirâtres marquées d'une ligne verte sur les côtés, pouvant atteindre 15 à 18 mm) sont observées localement (Meuse - Moselle - Haut-Rhin ...) et peuvent occasionner de gros dégâts (effeuillage partiel ou total des plantes).

En cas d'attaque, intervenir sans attendre, avec un produit efficace contre les altises.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140 F
Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

P 55

DESHERBAGE ANTIGRAMINEES

. Complément d'information : parmi les produits utilisables à partir du stade 3-4 feuilles du colza, nous précisons que les doses indiquées dans notre bulletin n° 56 du 20 septembre - Kerb 50 : 0,750 kg/ha ; Légurame PM : 2 kg/ha - supposent qu'un désherbage de prélevée ait été réalisé auparavant. En absence de désherbage de prélevée, il est conseillé d'utiliser le Kerb 50 à 1 kg - 1,5 kg/ha et le Légurame PM à 3 kg/ha.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

***** Situation :**

On constate sur les céréales actuellement levées, des infestations souvent comprises entre 5 et 20 % de plantes portant des pucerons, les parcelles les plus infestées étant généralement les plus avancées (stade 3 feuilles au moins).

En Alsace, les analyses de repousses effectuées en vue de détecter la présence du virus sont souvent négatives. Seuls quelques échantillons provenant de différents secteurs (Ackerland et Sundgau, notamment) se sont révélés positifs. Cela nous permet de conclure qu'une partie sans doute assez faible des pucerons peut transmettre le virus.

En Lorraine, la présence plus importante de jaunisse nanisante lors de la campagne précédente (surtout en Meuse : vallée de l'Ornain et Meurthe et Moselle) nous conduit à considérer qu'un pourcentage plus élevé de pucerons est virulifère.

***** Préconisations :**

Aucun traitement ne doit dans tous les cas, être réalisé avant le stade 2 feuilles de la céréale.

A partir du stade "2 feuilles" : aller observer votre parcelle si possible par une fin d'après-midi ensoleillée. Les pucerons sont alors sur les feuilles et s'observent plus facilement. On rencontre souvent un ailé seul ou un ailé à côté de quelques aptères (sans ailes), **tous généralement immobiles.**

Seuil d'intervention : 1 plante sur cinq colonisée (comptage/100 plantes)

- **Seuil atteint : . céréale au stade 3-4 feuilles au moins : traiter rapidement.**
  . céréale au stade 2-3 feuilles : traitement nécessaire pouvant, notamment en Alsace, être différé de quelques jours.
- **Seuil non atteint : prévoir un nouveau contrôle au cours de la semaine du 17 au 22 octobre.**

Produits utilisables :

Matière active	Produits commerciaux
bromophos	NEXION EC 40 (1 l/ha) ; SOVI NEXION 25 EM(1,5 l/ha) ; SOVI NEXION 40 PM(1kg/ha)
cyperméthrine	CYMBUSH (0,2 l/ha) ; KAFIL SUPER (0,2 l/ha) ; SHERPA 10 (0,2 l/ha)
deltaméthrine	DECIS (0,3 l/ha)
fanvalérate	SUMICIDIN 10 (0,25 l/ha).

Attention : Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges et les applications trop rapprochées de ces deux types de produits (se renseigner auprès de la firme).

LIMACES

****

Nous vous informons qu'un ingénieur spécialisé sur les problèmes de limaces vient de s'intaller à l'INRA de COLMAR.

Si vous avez des problèmes de limaces dans vos cultures, vous pouvez prendre contact avec :

** Monsieur Gérard HOMMAY - INRA - Station de Zoologie
28, Rue de Herrlisheim - B.P. 507 - 68021 COLMAR CEDEX
(Tél. (89) 41.11.68 - Télex : 880 657 F) **

****